Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140) Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12% Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 4%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique	Jury par	Autres candidats	34	288	216	216	30
Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	2	15	8	7	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation		Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Ecole Technique	Jury par	·	Féminin	170	123	123	16	53,3 %
Sup Laboratoire - BTS -	défaut		Masculin	118	93	93	14	46,7 %
Production - Métiers de la			Total	288	216	216	30	100 %
chimie (12140)			Féminin	6	3	2	0	0 %
			Masculin	9	5	5	3	100 %
			Total	15	8	7	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Groupe Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats en		yant accepté la position
					qui ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Ecole Technique Sup	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	5	5	0	0 %
BTS - Production -	Production - Métiers de la			Sans mention	69	57	57	12 60 % 8 40 % 0 0 %	60 %
Métiers de la chimie (12140)				AB	48	44	44	8	40 %
,			B 21 19	19	0	0 %			
				ТВ	11	10	10	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	156	136	136	20	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	33	22	22	6	75 %
				AB	31	27	27	2	25 %
				В	20	19	19	0	0 %
				ТВ	6	5	5	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats	Nombre de candidats	Nombre de candidats en	Candidats ayant accepté la proposition	
					qui ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	0 % 100 % 50 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	94	77	77	8	100 %
			Diplômes étrangers	Sans mention	20	2	2	1	50 %
			équivalents au bac	АВ	13	1	1	1	50 %
				В	5	0	0	0	0 %
				Total	38	3	3	2	100 %
	Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	5	0	0	0	0 %	
			АВ	6	4	4	2	66,7 %	
				В	3	3	3	1	33,3 %
				ТВ	1	1	0	0	0 %
		Total	Total	15	8	7	3	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui	Nombre de candidats	Nombre de candidats en		yant accepté la position
				ont confirmé le vœu	classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre	Pourcentage
Ecole Technique	Jury par	Autres candidats	En terminale	173	160	160	16	53,3 %
Sup Laboratoire - BTS -	défaut		En réorientation	47	37	37	7	23,3 %
Production - Métiers de la			Non scolarisés	40	14	14	5	16,7 %
chimie (12140)			Scolarité étrangère	22	0	0	0	0 %
			Autres	6	5	5	2	6,7 %
			Total	288	216	216	30	100 %
		Bacheliers	En terminale	13	7	6	3	100 %
	professionnels toutes séries	En réorientation	1	0	0	0	0 %	
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	15	8	7	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la	Sup Laboratoire - défaut Généra BTS - Production -	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	86	85	85	10
chimie (12140)			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31	27	27	3
			Autres doublettes	22	16	16	4
	Baccalauréat Technologique	Sciences physiques et chimiques en laboratoire & Physique-Chimie et Mathématiques	61	58	58	7	
			Autres doublettes	25	15	15	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne	e sont pas statistique	ment significatives. I	Elles ne sont pas affich	ées.

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	61,9 %	66,4 %	66,4 %	58,8 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,3 %	21,1 %	21,1 %	17,6 %
		Autres doublettes	15,8 %	12,5 %	12,5 %	23,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Métiers de la chimie (12140)	Jury par défaut	Sciences physiques et chimiques en laboratoire & Physique- Chimie et Mathématiques	70,9 %	79,5 %	79,5 %	100 %
		Autres doublettes	29,1 %	20,5 %	20,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maitrise des outils calculatoires	Notes et avis de terminale en mathématiques (Fiche Avenir + bulletins)	Essentiel
	Maitrise des outils calculatoires	Notes et avis de première en mathématiques (bulletins)	Complémentaire
	Maitrise des outils calculatoires	Notes et avis dans le supérieur [si études supérieures entamées] en mathématiques (bulletins)	Très important
	Aisance scientifique	Notes et avis de terminale dans les matières scientifiques (Fiche Avenir + bulletins)	Essentiel
	Aisance scientifique	Notes et avis de première dans les matières scientifiques (bulletins)	Complémentaire
	Aisance scientifique	Notes et avis dans le supérieur [si études supérieures entamées] en sciences (bulletins)	Très important
	Réussite globale	Moyenne générale de terminale (Fiche Avenir + Bulletins de terminale)	Très important
	Réussite globale	Résultats au bac (notamment les spécialités)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Adéquation du profil	Pertinence de la formation antérieure (Scolarité : filière scolaire et options choisies au lycée)	Essentiel
	Adéquation du profil	Filières choisies pour les études supérieures éventuelles (Scolarité)	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Adéquation du profil	Avis du chef d'établissement et des enseignants (Fiche Avenir)	Important
	Compétences et acquis méthodologiques	Commentaires du conseil de classe sur les bulletins et la Fiche Avenir	Très important
	Compétences et acquis méthodologiques	Commentaires des enseignants sur les bulletins et la Fiche Avenir	Important
	Eléments atypiques	Commentaires éventuels du/de la candidat.e dans la Scolarité et la lettre de motivation concernant des difficultés particulières pour expliquer des accidents de parcours	Important
Savoir-être	Implication, comportement	Appréciation générale du professeur principal (capacité à s'investir)	Très important
	Implication, comportement	Appréciation générale du chef d'établissement (Capacité du/de la candidat.e à réussir dans la formation visée, en BTS en particulier)	Très important
	Implication, comportement	Appréciation générale du chef d'établissement (avis sur la capacité à réussir en général)	Important
	Assiduité	Commentaires sur l'absentéisme (Fiche Avenir + bulletins)	Important
Motivation, connaissance de la	Connaissance de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Adéquation des compétences du candidat avec les prérequis du BTS (Scolarité + Lettre de motivation)	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Cohérence du projet	Justifications des changements d'orientation (Scolarité + Lettre de motivation)	Important
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

• Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les premiers éléments étudiés par la commission d'examen des vœux sont : la Scolarité puis la Fiche Avenir. Les Bulletins des candidats lycéens ne sont consultés que si la Fiche Avenir est lacunaire, absente ou jugée insuffisante. Le Bac ainsi que les Bulletins des candidats ayant déjà commencé des études supérieures sont pris en compte dans le classement mais avec circonspection pour les éléments renseignés par le candidat lui-même.

L'onglet Activités et Centres d'intérêt n'a pas été exploité.

1. Les candidats scolarisés en terminale ont été classés selon leurs filières et options puis selon leurs notes et d'autres critères, comme détaillé ci-après.

La commission a étudié les dossiers des candidats lycéens issus de filières générales avec au moins une option scientifique, technologiques (STL, STI2D, ST2S) et professionnelles scientifiques (PCEPC, BIDT, LCQ, TEA). Les candidats lycéens issus d'autres filières n'ont pas été classés.

Les options choisies en terminale générale ont été valorisées dans l'ordre suivant :

Physique-Chimie, SVT, Maths complémentaires

Physique-Chimie, Maths, Maths renforcées

Physique-Chimie, Maths

SVT, Maths, Maths renforcées

SVT, Maths

Physique-Chimie, SVT

Les autres combinaisons d'options ont été appréciées selon les profils et l'option abandonnée en première.

Les notes des matières scientifiques ont été le premier critère de classement :

- notes de mathématiques de terminale (comparées au reste de la classe);
- notes des matières scientifiques : enseignement scientifique, biologie (BB, BBB), PCM, biotechnologie, physique-chimie et SVT. Les commentaires des enseignants ont permis d'affiner le classement.

Le manque d'assiduité et les réserves du chef d'établissement ont conduit à dévaloriser certains dossiers. Les commentaires positifs du chef d'établissement ont été appréciés avec circonspection.

Certains candidats ont pu se voir proposer un aménagement (réponse « Oui Si » – renfort : séances de soutien en sciences) lorsque les résultats ont été jugés trop faibles mais que les commentaires du dossier étaient encourageants.

- 2. Le classement des candidats ayant déjà commencé des études supérieures a été modifié à partir du pré-classement selon les critères suivants :
- pertinence des études supérieures pour la candidature : les études supérieures jugées pertinentes (principalement : CPGE, classe préparatoire intégrée, IUT scientifiques, BTS scientifiques, licences scientifiques) ont été valorisées en priorité même lorsque les notes sont mauvaises ou défaillantes, en tenant compte du fait qu'il s'agit d'une réorientation, souvent après un échec ; une première année validée, des appréciations favorables ou des bonnes notes ont bien sûr conduit la commission à remonter le dossier dans le classement ;
- pertinence du bac pour la candidature, si les études supérieures n'ont pas été jugées pertinentes : alors seuls les critères liés au lycée et au baccalauréat ont été pris en compte.

Les candidats issus d'un bac général ou technologique ayant effectué une ou deux années de PACES, PAS ou LAS ont été valorisés lorsque le dossier a montré une implication dans les études de médecine.

Les dossiers des candidats ayant suivi une remise à niveau (classe préparatoire, préparation aux études supérieures, etc.) ont été évalués selon la pertinence de la remise à niveau (scientifique), les résultats académiques et les appréciations de l'équipe pédagogique.

- 3. Pour l'ensemble des candidats, la lettre de motivation a été lue très rapidement. Elle a été principalement utilisée pour essayer d'expliquer les incohérences de certains parcours ou les difficultés rencontrées par certains candidats. Certains dossiers ont ainsi pu être revalorisés lorsque leurs faiblesses ont été justifiées par des problèmes personnelles, familiaux ou de santé, par exemple. Beaucoup de candidats n'ont rien écrit de pertinent dans cette lettre, ce qui n'a pas permis de valoriser leur dossier. Les formules obséquieuses ont plutôt desservi les candidats.
- 4. Parfois, des détails pertinents ont été ajoutés dans l'onglet Scolarité pour expliquer le déroulement des années d'études antérieures. Cela a permis de valoriser certains dossiers, d'apprécier l'apport d'études supérieures, etc. C'est notamment important lorsque le parcours du candidat n'est pas classique ou pas continu, et/ou lorsque la lettre de motivation est défaillante.

 5. Lorsque des bulletins n'ont pas pu être renseignés directement sur Parcoursup (par exemple dans le cas d'une reprise d'études), la commission s'est appuyée sur les éventuels documents (copies de bulletins, etc.) téléversés au dossier. En l'absence de toute note, le dossier n'a pas été classé, sauf si le profil particulier a permis de proposer un aménagement (renfort).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent se renseigner et être accompagnés et conseillés (par le lycée d'origine, le CIO ou autre) : contenu du BTS (pratique au laboratoire), pertinence de la formation, prérequis (spécialités du lycée, surtout les maths), débouchés (domaines très variés), rédaction de la lettre de motivation.

La lettre de motivation est importante pour les dossiers fragiles. On ne mendie pas une place en BTS. Il faut montrer la cohérence de son parcours et sa connaissance de la formation, et surtout expliquer tous les accidents, toutes les réorientations, avec franchise. Un style très simple et direct est attendu, voire une présentation sous forme de liste.

Il faudrait téléverser une copie des bulletins lorsqu'ils sont renseignés par le candidat.

Les candidats à la formation par l'apprentissage doivent lire le descriptif et constituer un dossier auprès du CFA, pour bénéficier d' un accompagnement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.

Signature:

Arielle BAUDINIERE, Chef d'établissement de l'etablissement Ecole Technique Sup Laboratoire